



Email : ms.esmeralda@proximus.be

La CNBA rencontre le Ministère Demain Lundi 6 Février à 15h30

J'ai reçu comme vous la Newsletter N°14 ce vendredi 3 Février à 13h19: une rubrique dans « les Rendez vous à venir » m'a fait réagir :

6 février – 15h30

Réunion d'échange et de coordination entre les membres du bureau de la CNBA et le Ministère des transports. Ces réunions sont destinées à traiter les principales difficultés communiquées par les entreprises : n'hésitez pas à nous faire remonter toutes vos questions : cnba.paris@wanadoo.fr

1^{ère} réaction : C'est super, la CNBA va présenter les revendications des bateliers au Ministère et pour une fois elle les informe : ce sont là les bienfaits de la News Letter, obtenue après deux années de pressions exercées par la Glissoire sur le Président Dourlent pour obtenir qu'il y ait des informations diffusées aux bateliers.

2^e réaction : La CNBA propose aux bateliers le **Vendredi 3** de faire remonter leurs problèmes pour une rencontre le **Lundi 6** avec le Ministère ! Cela fait un peu juste ...ou bien calculé !
Mais aucun d'entre nous ne pourra dire qu'il n'a pas été consulté !!!
Astucieux, non ? Cela s'appelle du vice ! ...ou du trompe l'œil !

3^e réaction : En relisant bien cette annonce, la subtilité du texte me saute à la figure : « Réunion d'échange et de coordination ». Cela signifie t'il que la CNBA va au Ministère pour adapter ses positions à celle du Ministère ? C'est ça la coordination ! il ne s'agit surtout pas d'élever la voix, mais de se mettre au diapason du Ministère !

4^e réaction : La chambre a été créée dans les années 80 grâce aux actions des syndicats, nombreux à l'époque. Tous ces syndicats ont disparu, car leurs dirigeants se sont investis dans la CNBA. Aujourd'hui La Glissoire existe et agit ! A priori, il semblerait normal que la Chambre prépare avec ce seul syndicat existant une rencontre avec le Ministère ou avec VNF ! ...il n'en est pas ainsi par la volonté de son président trop soucieux de plaire à l'administration ! C'EST GRAVE.

**Mais ne nous laissons pas abattre :
Si le Président de la CNBA ne vient pas à La Glissoire,
La glissoire viendra à lui !**

Ci-dessous, la lettre adressée par Mail ce jour à la CNBA :

Le 5 Février 2012

Monsieur DOURLANT Michel
Président de la CNBA

Objet : votre rencontre avec le Ministère le Lundi 6 février à 15h30

Dans la mesure où vous n'avez pas publié les points que vous entendez soulever, nous essayons, dans le faible temps imparti de vous lister les problèmes relevés par nos adhérents navigants et par le bureau de La Glissoire.

COMMISSIONS DES USAGERS (locales et nationale) et SOUS-COMMISSIONS

Le fonctionnement de ces commissions relève uniquement du bon vouloir de VNF qui en définit les règles et la composition : vos 3 Présidents de Région nous ont clairement dit leur sentiment que ces commissions ne servent à rien ou presque. Ceci a encore été démontré récemment avec l'inauguration de la nouvelle déchetterie et des bornes à eau potable à Cuinchy : ces réalisations couteuses ne répondent pas

aux besoins des usagers et le Directeur Général de VNF s'abrite derrière la Commission locale des usagers pour dire : « les représentants des bateliers ont été consultés ».

Ainsi, la commission des usagers donne tout pouvoir à VNF de reporter la responsabilité des malfaçons ou des dépenses excessives (dans un contexte de soit disant austérité) sur le dos des représentants des bateliers alors que ces commissions n'ont AUCUN POUVOIR DE DECISION et que les services font au final ce qu'ils veulent.

Nous vous remercions de demander au Ministère de publier une Directive fixant les règles de fonctionnement de toutes ces commissions : compétences, désignation des représentants des bateliers, pouvoirs et attributions... afin qu'elles échappent au pouvoir discrétionnaire de VNF.

Ceci est d'autant plus pertinent que l'on a vu le Président de VNF s'opposer avec détermination à l'inscription de cette définition dans le texte de loi sur le « Nouveau VNF » : cet amendement avait été proposé par La Glissoire pour imposer une méthode de travail rigoureuse sur toutes ces questions de service aux usagers, d'hygiène, de sécurité et de cadre de vie des navigants. Au lieu de cela, VNF a proposé la création d'une sous-commission qui a malheureusement été acceptée par Mr Dourlent, représentant des bateliers au CA de VNF : il s'agit maintenant de créer les conditions pour que cette sous-commission ne subisse pas le même sort que les commissions.

La Glissoire souhaite par ailleurs être associée à la préparation de cette Directive.

Rentre dans le cadre des services aux usagers les diverses questions suivantes :

- Réception du courrier des bateliers aux écluses Clés :
- création de points de pompage des eaux huileuses et huiles usées (CDNI)
- Arrêt définitif des interdictions de stationnement prononcés arbitrairement sans la moindre consultation (comme à Cuinchy ou à Béthune)
- Arrêt définitif des réorganisations des services sans consultation des bateliers et modifiant les conditions de navigation comme sur l'Oise en Juillet 2011 déclenchant des grèves des éclusiers.
- Arrêt définitif de fermeture d'écluses dans les horaires de navigation pour cause de personnel manquant comme sur le Canal du Nord cet été à plusieurs reprises.
- Garanties de maintien des plans d'eau avec une meilleure gestion des barrages (ex : Seine Amont)

RESPECT DES REGLES COMMERCIALES ET DE CONCURRENCE

- Le Ministère s'engage t'il à mettre en place les moyens de constatation des infractions au code du commerce (abus de position dominante des donneurs d'ordre, non respect des règles de facturation, abus de prélèvements de commissions indues...)
- Le Ministère va-t-il donner une suite à la demande de la CNBA et de La Glissoire d'une rencontre avec l'autorité de la concurrence pour permettre la reprise des discussions sur la refonte des contrats types ?
- Le Ministère va-t-il prendre les dispositions pour imposer la règle du paiement des taxes de navigation et droits de ports par les donneurs d'ordre et interdire que ces charges soient incluses dans le prix du fret.
- Le Ministère va-t-il prendre des dispositions pour faire appliquer strictement les règles de cabotage
- Le Ministère va-t-il intervenir auprès des autorités de la concurrence Européenne pour dénoncer les ententes passées (et demander l'ouverture d'une enquête) entre courtiers de différents Pays le 30 Aout 2011 pour adopter une position commune de refus d'application de la nouvelle loi belge sur les surestaries.
- Le dégrèvement de la TIPP devait être rapidement confié aux distributeurs de carburant : rien n'est mis en place à ce jour.
- L'obligation de passer au fuel à basse teneur en soufre semble avoir des conséquences mécaniques pour de nombreux collègues qui ont eu à supporter des frais de réparation inaccoutumés de pompes à injection : qu'entend faire le Ministère pour mesurer la réalité du lien avec l'utilisation du nouveau carburant (qui alourdit déjà les charges carburants).
- Contrôle des langues : un nouveau cas d'intervention de la police néerlandaise à l'égard du bateau FILOU est signalé : des dispositions ont t'elles été prises pour mettre un terme à ces pratiques ?

Voilà pour l'essentiel les questions particulières que nous souhaitons voir soulevées, sachant que la préoccupation essentielle reste le très mauvais état d'entretien du réseau et l'absence totale de projet global d'évolution du réseau, notamment du petit gabarit que les pouvoirs publics persistent à ne traiter que par l'automatisation et la réduction des personnels affectés, ce qui signifie à très court terme une aggravation de l'état de désagrégation de ce réseau.

Dans l'attente des informations sur le résultat de vos « échanges et coordination » avec le Ministère, veuillez recevoir nos salutations.

Le Bureau de La Glissoire